

# LE MESSAGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

## SÉANCE RÉCRÉATIVE

Une séance récréative gratuite sera donnée dans la Salle des Fêtes des Syndicats chrétiens, le samedi 6 juin prochain, à 20 h. 1/2.

Au programme figureront, outre des intermèdes comiques, les deux pièces ci-après :

**LE CHATELAIN SOCIALISTE**  
Comédie en un acte

ET

**QUAND ON CONSPIRE**

Opérette en un acte

La séance sera terminée par le tirage d'une tombola volante.

L'on pourra retenir ses places à l'avance au bureau de la permanence, moyennant le prix de 0 fr. 50 par place.

Nous comptons donc sur la présence du plus grand nombre possible de nos camarades de tous les Syndicats chrétiens.

## 34<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

de l'Encyclique « Rerum Novarum »

En lisant les différents organes régionaux de nos organisations syndicales chrétiennes, nous constatons que partout on a tenu à rappeler cette immortelle lettre du grand Pape des Ouvriers, Léon XIII, sur la condition des travailleurs.

Si jusqu'ici notre Union régionale est restée étrangère à ces anniversaires, pourquoi ne pourrions-nous pas entrevoir pour l'année prochaine une fête de nos Syndicats chrétiens où nous pourrions rappeler ce qu'a voulu et a fait Léon XIII pour les travailleurs.

Il est en effet nécessaire que tous les travailleurs connaissent d'où est sorti le mouvement social catholique, c'est ce que nous nous proposons de faire et de préparer pour le 35<sup>e</sup> anniversaire, en 1926.

G. P.

## PAROLES OPPORTUNES

Si, plus que jamais, il est indispensable à nos organisations syndicales catholiques de faire de la propagande en vue de l'accroissement de nos Syndicats d'employés et d'ouvriers, surtout ces derniers, il nous a semblé intéressant de rappeler ici les paroles prononcées il y a trente-deux ans par Albert de Mun, que tous connaissent au moins de nom par les services qu'il a rendus à la cause syndicale chrétienne, au Congrès de la Croix de Paris, le 25 février 1893, que voici, et qui n'ont rien perdu de leur actualité, si même nous ne sommes pas tentés de dire qu'elles ne furent jamais si opportunes qu'aujourd'hui.

« Les catholiques, dit-il, ne feront qu'une partie de leur œuvre s'ils ne s'organisent que pour la défense des intérêts religieux et s'ils ne réussissent pas à inspirer confiance au peuple en se montrant les meilleurs défenseurs de ses droits et de ses intérêts.

» Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'une population ouvrière est entièrement sous la main d'un meneur socialiste, intelligent, laborieux, qui se jette avec impétuosité dans toutes les affaires sociales, et de qui les ouvriers disent, quand on cause avec eux :

« Vous me reprochez notre confiance dans tel ou tel, parce qu'il est socialiste, mais il n'y a que lui qui s'occupe de nos affaires ; il n'y a que lui qui s'occupe de nos intérêts ; si quelqu'autre s'en était occupé, nous l'aurions suivi de bon cœur. »

» Il n'est pas un d'entre vous, Messieurs, qui n'ait entendu des paroles de ce genre. Pour moi qui ai parcouru la France en tous sens, j'ai reçu très souvent des confidences semblables.

» On nous dit : Un tel qui est meneur socialiste, nous n'avons pas grande confiance en lui, seulement c'est l'homme des ouvriers.

» Messieurs, cette parole est pour nous le plus cinglant, souvent le plus juste des reproches.

» Il faut que vous arriviez, à force de dévouement, à ce que les ouvriers disent : « L'homme des ouvriers, c'est cet homme de bien, ce catholique qui, en toutes circonstances, prend la défense de nos droits et de nos intérêts. »

C'est ce qu'a compris la Confédération Française des Travailleurs chrétiens qui, après avoir créé d'abord des Syndicats d'Employés catholiques, puis d'Ouvriers à Paris, s'est étendue dans toutes les parties de la France, où elle compte 14 Unions régionales, 9 Fédérations de métiers et plus de 500 Syndicats d'Employés et Ouvriers.

Elle a réussi à pénétrer dans toutes les Commissions, au Conseil Supérieur du Travail, où Gaston Tessier, secrétaire général de la C.F.T.C. est très influent et très écouté, aux Conseils de Prud'hommes, où 55 des nôtres ont été élus. Enseignement technique, Chambres de Métiers, Commission du coût de la vie, Commissions d'expertise et de salaires, Hygiène des habitations.

Partout nos Syndicats ont participé à des accords de contrats de travail, soutenu des grèves justes lorsqu'ils n'ont pu les éviter. En un mot ils ne sont pas restés inactifs, pour s'en rendre compte il suffit de lire nos 22 journaux régionaux.

Que l'on ne vienne pas maintenant nous dire que les Syndicats chrétiens ne font rien, il faut que tous les catholiques, au lieu de donner leur adhésion et leur argent à des organisations qui combattent ensuite leurs convictions religieuses, viennent grossir le nombre déjà imposant des syndiqués chrétiens, ils pourront constater que si les Syndicats chrétiens travaillent sans bruit, ils n'en travaillent pas moins avec succès, parce qu'ils ont pour principe et pour base la justice et la charité chrétienne qui doivent guider tous les rapports du travail avec le capital.

Mais il ne suffit pas aux Syndicats chrétiens de s'être organisés et de travailler pour les travailleurs, il leur faut de plus l'appui et la confiance de tous les catholiques. Tant que cette confiance n'existera pas, les paroles d'Albert de Mun, prononcées il y a trente-deux ans, resteront opportunes.

GUSTAVE PRESSEUSE.

## Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

5, rue Cadet - PARIS

## Le Programme de la C. F. T. C.

### DISCOURS DE JULES ZIRNHELD

Il nous a semblé intéressant et opportun de donner dans ce journal le magnifique discours de notre chef, Jules Zirnheld, prononcé à Tourcoing en avril dernier et qui comporte tout le programme de la C. F. T. C.

Monseigneur,  
Mesdames, Messieurs,  
Mes chers Amis,

J'éprouve quelque regret à prendre la parole, pour la raison très simple que mon discours vient d'être fait par la Chorale et la Musique d'Halluin, interprétant la belle composition poétique de notre camarade Declercq.

On ne pouvait, en moins de mots et avec plus de charme, dire ce que pensent et ce que veulent les travailleurs chrétiens. Quels que soient les efforts que je pourrais faire, je n'atteindrai certainement pas au rythme quasi-religieux, ni à l'élévation des idées de ce chant que vous venez d'acclamer.

Mais, puisqu'il me faut redire en prose, un programme qui vous a été si bien exposé en vers, il faut cependant que je m'y essaie.

### LA SITUATION ACTUELLE

Avant d'entrevoir cette aube de paix et de fraternité que le poète a livrée à nos espoirs, peut-être serons-nous obligés de constater, qu'à l'heure présente, nous sommes encore dans les ténèbres ; si nous pouvons déjà espérer, nous avons encore trop de raisons de craindre, car la situation sociale actuelle ne répond, ni à nos désirs, ni à nos vœux !

Il n'est pas nécessaire que je m'attarde à vous dépeindre cette situation. Vous savez combien les éléments de la production, qui devraient s'unir en vue du bien commun, sont divisés ; combien, plutôt que de s'entraider et de s'entendre, ils se méfient les uns des autres ; combien, animés d'une même doctrine matérialiste, les uns ne voient, dans les affaires, que l'unique moyen de réaliser rapidement leur fortune, les autres ne voient dans le travail qu'une sujétion insupportable dont ils veulent se libérer à tout prix.

Dans l'ordre économique comme dans l'ordre social, la déchristianisation poursuit ses ravages ! L'esprit chrétien, animé de justice et d'amour, qui devrait présider aux relations entre le capital et le travail, entre celui qui commande et celui qui obéit, s'affaiblit de jour en jour, et bientôt, si nous n'y prenons garde, disparaîtra complètement.

Et pourquoi cela ? Sinon parce que, il y a un siècle passé, le législateur a pu proclamer les droits tyranniques de l'individu et a pu interdire aux travailleurs de s'associer pour la défense de leurs « prétendus » intérêts communs ; sinon, parce que l'économie politique libérale, fille du matérialisme athée, a considéré l'homme uniquement comme un individu isolé, comme une machine dont on pouvait se servir jusqu'à l'abus ; parce qu'elle a considéré le travail humain comme une mar-

chandise, qu'on peut acquérir au meilleur compte, sans avoir à se préoccuper de la destinée personnelle, familiale ou sociale de celui qui l'accomplit.

Or, ce que veulent à la fois la loi naturelle et la loi chrétienne, c'est que l'homme, quel qu'il soit, puisse atteindre la destinée pour laquelle il a été créé ; c'est qu'il puisse poursuivre son perfectionnement personnel ; c'est qu'il puisse fonder une famille, et la développer, et la faire prospérer ; c'est que, être spirituel, il puisse donner à son âme les satisfactions morales et religieuses auxquelles elle aspire. Ni la loi naturelle, ni la loi chrétienne n'ont jamais fait du travail la fin dernière de l'homme, mais elles le considèrent, au contraire, comme le moyen qui doit permettre à l'homme d'atteindre cette fin.

### LE REMÈDE AU DESORDRE

Si donc nous voulons remédier à la situation actuelle, il faut d'abord, et avant tout, rétablir l'esprit chrétien dans la société ; respecter la haute dignité de la personnalité humaine, redonner à la loi divine du travail son exacte et noble acception.

Mais il faut aussi, dans le domaine humain, rétablir, entre les divers éléments de la production, l'équilibre et l'harmonie perdus, afin que chacun de ces éléments puisse, autant que cela est possible, après avoir accompli pleinement ses devoirs, obtenir la juste satisfaction de ses droits.

A ce rétablissement de l'équilibre indispensable, deux facteurs peuvent collaborer : l'Etat et l'organisation professionnelle.

L'Etat, sauvegarde des faiblesses sociales et gardien des droits naturels, peut et doit intervenir en faveur du travail et des travailleurs, pour imposer à la production les obligations nécessitées par le bien commun.

Que l'Etat pose ainsi des principes dans ses lois sociales, qu'il précise les obligations qui doivent être acceptées par tous : cela est bien et cela est encore nécessaire. Mais il est non moins nécessaire que la profession s'organise de telle sorte qu'elle puisse apporter aux initiatives de l'Etat des inspirations ou des possibilités d'exécution suffisamment larges et souples pour que la production se développe avec toute l'ampleur nécessaire.

### L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

#### L'Action syndicale

L'élément essentiel de l'organisation professionnelle, c'est le Syndicat, association de travailleurs ou de patrons de même métier ou de professions similaires. Mais pour qu'elle remplisse son rôle dans l'organisation de la profession, l'action syndicale doit posséder trois qualités principales : elle doit être revendicatrice, elle doit être éducatrice, elle doit être constructive.

#### Elle doit être d'abord revendicatrice

Le travailleur qui s'unit à son voisin a pour premier but de pouvoir, grâce à cette union, réclamer et obtenir ce qui lui est dû.

Les travailleurs chrétiens estiment, dussent-ils scandaliser quelques esprits timorés, qu'une association syndicale qui n'aurait pas, pour but premier, la revendication des justes droits des travailleurs, ne mériterait pas son titre.

Car il est, hélas ! des revendications qui sont encore nécessaires !

Si un certain nombre de lois sociales,

VISITEZ A NANTES  
LES  
GRANDS MAGASINS

# DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS  
ET  
LE MEILLEUR MARCHÉ

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

**Georges GANUCHAUD & Fils**

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

voûtées avec quelle lenteur et quelles difficultés ! nous ont apporté déjà quelques satisfactions, il en est d'autres encore que nous avons le droit de réclamer. Nous sommes au XX<sup>e</sup> siècle et nous nous targuons d'être les tenants d'une civilisation supérieure. Belle civilisation que celle qui admet que des travailleurs ayant, durant toute leur vie, rempli leur tâche honnêtement, laborieusement, scrupuleusement même et dont les forces se sont usées pour le bien commun, puissent être jetés à la voirie comme des outils usés ou comme des déchets.

Si des initiatives patronales, que nous saluons avec reconnaissance, nous apportent, au point de vue familial, des apaisements d'ailleurs indispensables, nous sommes bien obligés de constater cependant qu'elles devraient être obligatoirement généralisées ; car ce qui est vrai des allocations familiales établies par les industries textiles de Roubaix-Tourcoing, par exemple, n'est-il pas vrai pour tous les lieux et pour toutes les industries ?

Si certaines lois sociales, votées depuis longtemps parfois, ne sont pas encore appliquées, n'avons-nous pas le devoir de combattre les négligences ou les mauvaises volontés qui retardent cette application ? Et non pas seulement au nom des droits que la loi nous donne, mais au nom même des principes chrétiens dont nous nous réclamons. C'est en conformité avec ces principes que nous exigeons l'application de la loi de huit heures, afin que le travailleur ait les loisirs suffisants pour s'éduquer, afin qu'il puisse pratiquement, grâce à sa présence effective au foyer familial, remplir pleinement les devoirs d'autorité et d'éducation qui s'imposent à lui, comme chef de famille. C'est au nom de ces mêmes principes que nous exigeons la généralisation du repos dominical collectif, qui permettra à la famille reconstituée de se reposer en commun et de se rendre dans la maison de Dieu pour se retremper dans une atmosphère de paix et de miséricorde, afin de reprendre avec plus de courage la tâche journalière. Et ce n'est pas là seulement un droit que nous a octroyé le législateur, c'est une obligation que Dieu lui-même nous a imposée.

Il reste donc encore des injustices sociales à réparer. Et tous les efforts que l'on fait pour y parvenir, et dont nous ne méconnaissons pas le prix, prouvent cependant qu'elles existent, et depuis plus d'un siècle, et que, depuis plus d'un siècle aussi, les travailleurs attendent justice !

Il est donc indispensable que l'action syndicale soit revendicatrice. Mais il est nécessaire d'ajouter qu'elle doit apporter, dans ses revendications, une juste mesure. Une des conséquences les plus désastreuses de Perreux libérale, c'est qu'elle s'est, en quelque sorte, cristallisée ; le régime économique qu'elle a créé, s'est constitué sur une base faussée ; il a fait abstraction de la justice sociale ; il n'a point donné au travail la place et le traitement qui lui convenaient ; il a, dans le partage du produit, par exemple, et dans la détermination du juste salaire, pris des habitudes qui se sont peu à peu généralisées et érigées en système ; de telle sorte que la situation économique actuelle, héritière de fautes accumulées, rend parfois difficile, malgré la bonne volonté commune, la satisfaction de revendications cependant justifiées. C'est pourquoi, quelque énergiques que nous soyons, nous devons pourtant user de prudence et de patience ; mais, à la condition que ceux qui ont à réparer les erreurs et les injustices passées, n'oublient pas que des impossibilités momentanées ne sauraient les délier de leur devoir et qu'ils sachent accepter courageusement les sacrifices indispensables.

### Elle doit être éducatrice

L'action syndicale ne doit pas être seulement revendicatrice, elle doit être aussi éducatrice. Et qui donc pourrait le comprendre mieux que nous, catholiques, qui acceptons comme un devoir de conscience le perfectionnement de la personnalité humaine ?

Nous avons, cependant, une autre raison, d'ordre matériel, de poursuivre ce perfectionnement. Sans doute nous obtiendrons l'amélioration de notre situation personnelle en faisant triompher nos revendications, mais nous y parviendrons, plus rapidement et plus sûrement encore, en augmentant notre valeur propre.

Le travailleur qui a conscience de sa valeur et de l'effort qui lui est demandé, à l'heure actuelle, dans l'économie nationale, doit avoir la volonté et la possibilité de poursuivre son perfectionnement professionnel. Il doit vouloir ne pas demeurer un vague individu perdu dans la masse, n'ayant que des connaissances insuffisantes qui font de lui un rouage médiocre de l'immense machine économique. Il doit chercher à se faire une personnalité en s'efforçant d'acquiescer toutes les connaissances que lui permettront son intelligence et ses loisirs, afin de collaborer plus efficacement à la production.

Il est donc indispensable que le Syndicat permette au travailleur de développer ses capacités techniques et qu'après avoir discerné ses goûts et ses aptitudes professionnels, il lui donne le moyen de remplir plus complètement ses devoirs et de gravir quelques échelons de plus de l'échelle sociale.

Mais il ne suffit pas que les travailleurs soient d'excellents professionnels. S'ils veulent revendiquer utilement leurs droits, s'ils veulent savoir dans quelle mesure ils peuvent en obtenir la réalisation, il faut aussi qu'ils acquièrent les connaissances économiques nécessaires, pour étudier et résoudre les graves problèmes qu'ils auront à débattre, et pour donner à ceux avec qui ils discuteront la conviction profonde qu'ils sont dignes d'être des chefs et des représentants de la classe ouvrière.

Que s'il leur arrive cependant de n'être pas absolument des « talons rouges » et de ne pas employer un langage fleuri et académique pour défendre leurs opinions ou leurs intérêts, nous demandons aux représentants patronaux de ne pas s'en offusquer. S'il disent la vérité, fût-ce crûment et brutalement, c'est à la vérité seule qu'il faut attacher du prix et non à la façon dont elle est habillée !

(A suivre) JULES ZIRNHELD.

### Union Régionale

des

Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

### Convocations

Bureau de l'U. R. — Réunions ordinaires les premiers mercredis 3 juin et 1<sup>er</sup> juillet, à 19 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Commission de rédaction du journal. — Réunion le deuxième mercredi, 8 juillet, à 19 heures, au siège social, 6, rue de Bel-Air.

### Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens

6, rue de Bel-Air

### Permanence

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de 8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures ; le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 19 heures à 20 heures, tous renseignements sont fournis par les membres des bureaux des Syndicats.

### Société de Secours Mutuels

DE L'UNION DES SYNDICATS  
DE TRAVAILLEURS CHRÉTIENS  
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE  
6, rue de Bel-Air, Nantes

### Convocation

Réunions de Bureau les mardis 2 juin et 7 juillet, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

### AVIS IMPORTANT

PAIEMENT DES COTISATIONS

ET DES RETRAITES

Le paiement des cotisations et des retraites aura lieu, comme d'habitude, les premiers et deuxième dimanches, 7 et 14 juin, 5 et 12 juillet.

### Assemblée générale

du 19 Avril 1925

Présidence de M. DUHAMEL

Après la récitation de la prière, le président rappelle les origines de notre Société, montre le chemin parcouru et celui qui nous reste à faire, il a un souvenir pour les membres que la mort nous a enlevés et pour ceux dont le sort nous a privé de la collaboration, soit par suite de départ ou raison de santé ; il cite notamment les noms de Mlle Goupil et de M. Perrin.

Quoique n'ayant pas l'ambition, dit-il, de devenir une Société à effectif formidable, puisque notre recrutement se limite à nos seuls syndiqués, nous devons cependant, dans l'intérêt de tous, essayer de nous attirer le plus possible de ces derniers, car la caisse sera plus riche et nos avantages deviendront plus grands.

Le président rappelle notre affiliation à l'U. D., ce qui nous donne, pourrait-on dire, l'investiture officielle, faisant ainsi partie du monde sérieux et âgé de la Mutualité. Il passe en revue les modifications à l'effectif de notre Société depuis sa fondation en 1922, puis les chiffres des recettes et des dépenses, et termine son allocution en exprimant le vœu de voir la Société continuer dans la voie qu'elle a suivie jusqu'à ce jour, en ne pensant pas qu'au présent, mais en songeant à l'avenir et à ceux qui viendront après nous, faisant ainsi œuvre de bons chrétiens.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 2 novembre 1924 est ensuite lu par notre actif secrétaire, M. Foulon, et adopté.

La parole est donnée à M. Buerne, notre dévoué trésorier, qui expose la situation financière de notre Société au 1<sup>er</sup> janvier 1925 :

### Comptes du 2<sup>e</sup> semestre 1924

RECETTES	
Cotisations et amendes.....	2.220 50
Droits d'entrée.....	15 »
Retraites.....	30 50
Subvention départementale.....	28 85
Subvention municipale.....	177 05
Caisse au 30 juin 1924.....	885 50
<b>Total des recettes.....</b>	<b>3.357 40</b>
DÉPENSES	
Indemnités de maladies	
1 <sup>o</sup> Caisse de secours :	
20 journées à 5 fr.....	100 »
78 — à 2 fr.....	156 »
253 — à 3 fr. 50.....	885 50
Maternité et allaitement.....	175 »
<b>A reporter.....</b>	<b>1.316 50</b>

### AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

Report.....	1.316 50
2 <sup>o</sup> Caisse supplémentaire de secours :	
Maladie.....	200 »
Maternité.....	45 »
Frais funéraires.....	50 »
Frais généraux.....	28 »
Caisse des Dépôts et Consignations.....	1.500 »
Caisse au 31 décembre 1924.....	217 90
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>3.357 40</b>
CAPITAL	
au 31 décembre 1924	
Caisse des Dépôts et Consignations.....	10.011 13
Intérêts.....	385 31
Espèces en caisse.....	217 90
<b>Total.....</b>	<b>10.614 34</b>
Au 31 décembre 1924, le capital était de.....	6.040 80
Soit une augmentation pour 1924 de.....	4.573 54

Cet exposé clair et précis provoque les applaudissements de l'assemblée, dont le président se fait l'interprète en félicitant M. Buerne du dévouement qu'il apporte à la gestion des fonds de la Société, qui ne peuvent être en meilleures mains.

Avec son talent et sa compétence habituels, Mlle Martin présente ensuite le rapport moral et financier, dont nous sommes obligés, malheureusement, de ne reproduire que les chiffres. Les sociétaires qui n'assistaient pas à cette assemblée sont priés de nous excuser de leur déception.

Actuellement l'effectif est de 162 membres ainsi répartis : 22 hommes, 131 femmes, 9 enfants.

En 1924 : 12 nouvelles adhésions.

Au cours de l'année écoulée, 31 malades ont reçu des secours ; 794 journées de maladie, s'élevant à la somme de 2.298 fr. 50 ont été payées à nos adhérents. En plus, 335 francs d'indemnités ont été versés à trois sociétaires infirmes ou incurables ayant épuisé tous les secours auxquels ils avaient droit statutairement.

Quatre naissances, enregistrées avec plaisir, ont donné lieu au versement de 495 francs aux nouvelles mamans, mais quatre décès ont nécessité le paiement de 200 francs aux familles des défunts.

Nous avons reçu 216 fr. 10 de subventions des Conseils départemental et municipal.

La conclusion du remarquable rapport de Mlle Martin mérite d'être citée et livrée aux méditations de chacun de nous :

« Que notre Société, comme le tout petit grain de sénévé, devienne un grand arbre sur lequel viendront se reposer les oiseaux du Ciel ; c'est là le souhait que je forme en terminant, c'est là aussi le plus cher désir et toute l'ambition des membres de votre Conseil, et ce sera aussi, soyez-en sûrs, leur meilleure récompense. »

L'assemblée procède ensuite au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil, suivant l'article des statuts. Sont réélus à l'unanimité : Mlles Marynia, Martin, M. Buerne, et en remplacement d'un membre démissionnaire, Mlle Chiron.

Puis le président rappelle tous les avantages que nous pouvons retirer de notre adhésion à la Pharmacie mutualiste et les formalités à remplir par les sociétaires

10 % aux Syndiqués (sauf sur articles Tennis)

**NANTES-SPORTS**

10, rue de l'Écluse, 10

### Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

**THÉOPHILE GUILLON**

où vous trouverez le plus grand choix DEMANDEZ et aux meilleures conditions

**La "FINE-BRETAGNE"**

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

## GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPÉCIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

# COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES  
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES  
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

pour en profiter ; il met aux voix cette adhésion qui, à mains levées, est votée à l'unanimité.

Sont nommées visiteuses pour le semestre, Mlles Chiron et Le Nohan, qui acceptent.

Après l'appel nominal et la récitation de la prière, la séance est levée.

## NAISSANCE

Jean Naze, né le 11 avril 1925. Sincères félicitations et meilleurs vœux de bonne santé.

## Caisse Rurale et Urbaine des Syndiqués Chrétiens de Nantes

6, rue de Bel-Air

Nous avons le plaisir de faire connaître à tous les Syndiqués qu'une Caisse rurale et urbaine vient d'être créée à l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs Chrétiens où les Syndiqués pourront déposer et emprunter.

Dès à présent, la permanence des Syndicats pourra fournir tous renseignements utiles. On peut s'y adresser tous les soirs, de 19 à 20 heures, 6, rue de Bel-Air.

## SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ; le soir, de 14 h. à 19 heures.

## La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon marché, réunie à l'Union régionale des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social : 6, rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les jours, de 16 à 19 heures.

## Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

### Convocation

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 8 mai, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

### Permanences

Les permanences suivantes sont assurées tous les lundis et vendredis, de 19 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air :

Recrutement : Par M. Foulon, secrétaire ; Placement : Par M. Gustave Pressensé, président ; Cotisation et Coopération : Par M. Buerne, trésorier.

### Assemblée générale

L'assemblée générale de printemps aura lieu le dimanche 7 juin, à 9 heures 30, au siège, 6, rue de Bel-Air.

### ORDRE DU JOUR :

1° Lecture du procès-verbal de l'assemblée de février ;

## COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION à VAPEUR

Quai de la Fosse - NANTES  
Téléph. 0.14-7.49

### SERVICES

des MESSAGERIES de l'OUEST

Nantes à Trentemoult  
Nantes au Pellerin  
Nantes à Saint-Nazaire  
Saint-Nazaire à Mindin  
Pornic à Noirmoutier  
Nantes à Belle-Ile  
Belle-Ile à Quiberon  
CONSULTER L'INDICATEUR OFFICIEL DES M. O.

### LOCATIONS - EXCURSIONS

Prix Spéciaux pour Sociétés Sportives et de Bienfaisance

- 2° Recrutement, placement ;
- 3° Syndicat des employés de Banque ;
- 4° Semaine anglaise dans les tissus et mercerie en gros ;
- 5° Loi du 29 décembre 23 (horlogerie, bijouterie) ;
- 6° Congrès confédéral 1925, rapport par M. Lucas ;
- 7° Questions diverses.

NOTA. — Les cotisations seront perçues avant et après la séance.

### Famille Syndicale

#### DECES

Nous avons encore, cette fois, à annoncer un décès, celui de notre vieil ami et fidèle syndiqué M. Charles Blouin, dont les obsèques ont eu lieu à la Cathédrale de Nantes et l'inhumation au Bourg-sous-la-Roche (Vendée).

Tous ceux qui l'ont connu ne l'oublieront pas dans leurs prières, et en cette circonstance nous prions Mme veuve Blouin d'agréer nos bien sincères condoléances.

### Messes pour nos Morts

Des messes seront dites pour le repos des âmes de nos camarades décédés, aux lieux, jours et heures ci-dessous :

A la Cathédrale, le mardi 16 juin, à 7 h. 30, à l'intention de Charles Blouin.

A Saint-Similien, le vendredi 26 juin, à 7 h. 30, à l'intention de Julien Launay.

A Toutes-Aides, le dimanche 28 juin, à 8 heures, à l'intention de Louis Mathel.

A Saint-Clair, le dimanche 26 juillet, à 9 heures, à l'intention de Théodore Godin.

Nous invitons tous ceux qui le pourront à assister à ces différentes messes, dernier devoir que nous puissions rendre à nos camarades disparus, en priant pour le repos de leurs âmes.

## Fondation d'un Syndicat d'Employés de Banque

6, rue de Bel-Air

A la suite d'un appel fait par la C. G. T. en vue de réunir dans un Syndicat tous les employés de banques, quelques-uns de ces employés, catholiques, sont venus demander à faire quelque chose de semblable.

Après plusieurs réunions où les Employés catholiques de différentes banques de Nantes se sont mis d'accord, ils ont décidé de fonder un Syndicat.

Le samedi 16 mai après-midi, se réunissaient à cet effet, 6, rue de Bel-Air, bon nombre d'Employés des différentes banques de Nantes, pour la constitution d'un Syndicat autonome des Employés catholiques de la banque.

M. Gustave Pressensé président de l'Union Régionale de l'Ouest, ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux non syndiqués, et leur dit la nécessité qu'ont à l'heure présente tous les Employés de se syndiquer.

Après l'étude des statuts, le bureau a été immédiatement nommé et le Syndicat définitivement constitué.

Nous ne pouvons qu'engager tous les Employés catholiques de banque à venir grossir le nombre des syndiqués, afin de donner plus de poids aux revendications que les Employés de banque pourraient avoir à faire selon les principes de justice dont ne se départissent jamais les Syndicats chrétiens de la C. F. T. C.

## Section des Dames

### Syndicat des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

### VIE SYNDICALE

Devons-nous faire partie de l'élite ? Eh ! oui, sans doute, nous le devons, dans toute la mesure de nos forces. Soyons de ceux-là dont parle Montalembert : « qui ne se bornent pas à leur devoir d'état, à faire leurs Pâques, à doter leurs enfants, mais, qui se croient tenus et strictement obligés de faire tout ce qui est humainement possible pour le bien du prochain... de la société et de l'Etat... et de consacrer à cette œuvre tout ce qu'il a plu à Dieu de leur donner de fortune, de loisirs, de capacités. » Grandes causes pour lesquelles il est juste et glorieux de donner toute sa peine.

C'est surtout par son aptitude à servir, à se donner aux petits, que l'élite se révèle grande ; tandis que les médiocres ne savent que se servir eux-mêmes et faire effort pour se servir des autres.

Ne ressemblons pas à ces privilégiés de la fortune qui semblent plus occupés à leurs plaisirs que de leur devoir social... et qui démissionnent de la façon la plus lâche du rôle qui leur est donné, par le fait même de leur situation. Car, il y a des déclassés d'en haut comme il y a des déclassés d'en bas.

Partout où nous irons, il y aura des esprits sans énergie, des âmes moutonniers. Il leur faut être guidés. Si nous ne prenons pas la houlette, elles tomberont entre les mains de mauvais pasteurs. D'autres feront le mal parce que nous aurons refusé de faire le bien. Pensons à cela lorsque nous avons peur d'aller de l'avant. Une élite ne subsiste qu'autant qu'elle sert. A quoi bon, en effet, des dirigeants qui ne dirigent pas ?

— Mais que puis-je faire, moi, jeune syndiquée de 18, 20, 25 ans, je suis peu de chose ? Qu'est mon influence, même dans ma petite sphère ?

— Que chacune se le dise sincèrement : Une jeune fille socialiste, franc-maçonne, enrôlée dans un groupement pernicieux, influencée par son mauvais journal, à ma place, trouverait bien le moyen de faire le mal. Est-ce que je trouve le moyen de faire le bien, discrètement mais vaillamment ? Est-ce que mon exemple rappelle au devoir celles qui m'entourent ? Est-ce que ma vie, toujours conforme à mes principes, est une lumière et un appui pour les faibles ? Mes paroles sont-elles toujours pour défendre la cause de la vérité et du bien ? Ou bien, suis-je cet être incolore, sans valeur, sans caractère, prêt à toutes les capitulations, jouet des impressions du moment, désarmé par un sourire, ne cherchant que ce qui amuse ?

Comprenons la responsabilité qui nous incombe d'exercer une bonne influence sur ceux avec lesquels nous sommes en contact. Soyons de cette élite qui voit le bien à faire et n'hésite pas à l'accomplir.

### Cercle d'Études

Nos Cercles d'études se sont terminés le dimanche 3 mai, par une petite fête bien simple et très touchante.

Après l'intéressante étude de Mlle Drouart, nous fêtions la décoration de Mlle Chesneau, à qui vient d'être décernée

## Toutes Applications de l'Électricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCESSEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaurès)

→ Téléphone 23.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone  
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

## Chaussures Charles Tessier

RÉT HORÉ-TESSIER, Propriétaire

5, Rue de Feltre (face au Marché)

Maison de Confiance

LA PLUS ANCIENNE DE L'OUEST NANTES

Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

la médaille d'honneur du travail pour ses trente-six années de service chez le même patron. Nous étions venues très nombreuses apporter à notre compagne notre affectueuse sympathie. Comme te dit notre présidente : « Le Syndicat tout entier est honoré de la distinction dont Mlle Chesneau est l'objet. Il est heureux de l'en féliciter affectueusement en formant des vœux pour que son exemple soit suivi par un grand nombre des nôtres. » Mlle Drouart offrit à Mlle Chesneau, au nom du Syndicat, un magnifique Missel, et la réunion se termina par le chant de la « Marche syndicale ».

Quelques jours après, Mlle Chesneau nous adressait la lettre suivante :

« Chère Mademoiselle,

» Chères compagnes,

» Il m'eût été impossible, dimanche dernier, de traduire mes sentiments par des mots, à cette heure où vous fêtiez, avec tant de procédés délicats et affectueux, la pauvre ouvrière que je suis.

» Mais rentrée dans ma chambre, cette petite chambre que j'aime tant, je me retrouve maintenant, comme je le fais souvent, avec ceux qui me sont tout : Dieu et mes chers défunts, et il me semble que ceux-ci m'invitent à vous écrire. Je vous dois tellement de reconnaissance !

» Merci, chère Mademoiselle, merci à la chère Maison de Nazareth, merci, chères compagnes ; oui, merci de tout cœur pour toute la joie que vous m'avez donnée.

» Cette joie, je le sais, avant tout je la dois à Dieu. Il est l'auteur de tout bien ; je la dois à mes parents, à ma mère surtout. C'est ma chère mère qui, m'habituant dès mon enfance à une vie un peu austère, me fit comprendre la beauté du travail chrétien. Je la dois aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui m'ont enseigné l'amour de la vertu.

» Mais, je le sais aussi, cette joie, je la dois au Syndicat.

Dans le passé, il y eut des heures bien dures pour fournir le travail au moment voulu, et surtout pour éviter le travail du dimanche. Il me fallut souvent abréger une partie de mes nuits pour venir en aide à mes chers disparus. Oh ! cette souffrance, comme l'a si bien dépeinte M. Zirnheld ! où l'on se sent impuissant à donner aux chers nôtres tout ce que nos cœurs aimants voudraient leur procurer, comme je la connais !

» Vous avez aussi compris qu'on ne pouvait accomplir cette tâche sans un secours surnaturel, oh ! non, ce serait impossible. Si mes chères compagnes savaient où, nous anciennes, nous puissions ce secours. C'est à la Communion du matin, à la pieuse visite du soir au Saint-Sacrement. Jamais de congé. Et alors pouvez-vous comprendre ce que nous a apporté de joie, il y a trois ans, grâce au cher Syndicat, ces quelques jours passés au Prieuré.

» Cette vie de labeur ne se passe pas sans défaillance ; les forces ont des bornes parfois. Mais on se relève et l'on dit : Mon Dieu, cette journée n'a pas été pour vous, celle de demain, avec votre grâce et votre pardon, sera meilleure.

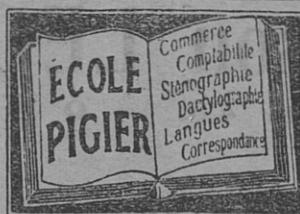
» Merci donc, mes sœurs, de votre sympathique cordialité. Comme il fait bon se

Téléphone 23.78 Léon BUERNE Chèques Post. 318 ASSUREUR 12, Avenue Félix-Faure - NANTES

INCENDIE - Ancienne Mutuelle du Calvados dernier dividende 10 0/0

VIE - La MUTUELLE-VIE dernier dividende 9 0/0

ACCIDENTS - Les Anciennes Mutuelles Accidents loi 1898 - Individuelles - Automobiles Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



COURS DE COUPE ET COUTURE

ENTRÉES et SALLES spéciales pour les Dames et les Jeunes Filles (PROFESSEURS DAMES)

## ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES

Enseignement Rapide, Individuel, et à peu de frais au moyen de Documents réels (COURS ORAUX et par CORRESPONDANCE) Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ÉLÈVES

199 Emplois offerts en 1924, 28 Élèves placés

TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

## CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix  
La meilleure Qualité  
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

sentir unies. Puis la pensée que quelques-unes, mieux douées, plus compétentes, travaillent et se dévouent au bonheur de leurs compagnes est un réconfort. Que Dieu les bénisse !

» Redisons donc ensemble : *Deo gratias.* »

### Promenade Syndicale

Notre promenade syndicale au Gâvre a été fort réussie. Nous en reparlerons.

Dès aujourd'hui, nous vous invitons à une autre promenade qui se fera au Cormier, le 5 juillet.

Demandez tous les renseignements à la Permanence, où on prendra les inscriptions du 1<sup>er</sup> au 26 juin.

### Maisons de vacances

Pour cette année : Pornichet, Saint-Jean-de-Monts, Vannes, Pontchâteau, Varades, Le Cormier.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Permanence, 18, rue Talensac.

### Séance récréative

Compte rendu de la Séance récréative donnée par la Section de Chantenay

Le 3 mai a été pour la Section de Chantenay le plus grand jour de l'année syndicale et la séance récréative donnée à la salle du Patronage a été un véritable succès.

Devant un auditoire très attentif, Mlle Drouart, notre présidente, parla tout d'abord de l'œuvre du Syndicat, de son action, qui s'étend de plus en plus, et de ses avantages ; elle fut très écoutée et très applaudie.

La partie concert remporta tous les suffrages. Nous devons remercier tout d'abord les artistes qui, ne faisant pas partie du Syndicat, voulurent bien cependant nous prêter leur concours : Mlles Guignard, Tripoteau, Lassort, Moreau, et surtout Mme Ploquin, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Nantes, qui souleva les applaudissements de la salle.

Nos artistes syndiquées eurent aussi leur bonne part de succès, et nous remercions vivement Mlles Vincent et Laiteux des jolies choses qu'elles nous ont fait entendre. Nous n'oublions pas les violonistes, Mlles Joulia et Auréyre, qui voulurent bien ajouter un charme de plus à cette fête.

MM. Gabory et Guilbaud vinrent y jeter la note comique. Le monologue de M. Guilbaud, les chansons de M. Gabory et la comédie si amusante, *Le beau-père pas commode*, firent la joie de tous, petits et grands.

Pendant la séance, des gâteaux se vendirent et des billets de tombola furent placés. Le concert terminé, on procéda au tirage de cette tombola, aux lots fort nombreux ; celui de la souscription des billets à 0 fr. 10 étant remis au dimanche suivant.

Puis, l'heure étant fort avancée, on se sépara, les syndiquées et le public enchantés du succès de la séance.

### Famille Syndicale

#### MARIAGES

Le 6 mai a eu lieu, en l'église Saint-Pierre de Rezé, le mariage de Mlle Germaine Charron avec M. Jean Hamon.

— Le 11 mai a eu lieu, en l'église Saint-Martin de Chantenay, le mariage de Mlle Yvonne Moreau avec M. Joseph Hémiou.

Nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

#### NECROLOGIE

Mlle Picherit a eu la douleur de perdre son père. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de notre vive sympathie avec l'assurance de nos prières.

### Syndicat de l'Aiguille

#### CONVOCAION

Réunion plénière des deux sections le dimanche 7 juin, à 17 heures, au siège social, 6, rue de Bel-Air.

## CRÉDIT NANTAIS

ANC<sup>te</sup> M<sup>re</sup> JULES ROUSSELOT & C<sup>ie</sup>  
Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de Francs  
Rue Lafayette, 18 - NANTES

TÉLÉPHONE : 0.07 - 16.55 - 21.00

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT

BUREAUX : CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télégr. : CRÉDINANTAIS NANTES

Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

### SECTION DE L'HABILLEMENT

La fête patronale de la Section de l'Habillement aura lieu à Saint-Nicolas, le jour de la fête de sainte Anne, le 26 juillet. Messe à 7 heures, à l'autel de la Sainte-Vierge ; allocution et chants.

Le soir, à 16 h. 1/2, chapelle du Martray, Salut solennel. Vers 17 h., réunion de clôture au siège social, 6, rue de Bel-Air : Lecture des rapports et distribution de gâteaux.

LA SECRÉTAIRE.

### REUNION GENERALE

du 19 avril 1925

Mlle Morandeau, présidente de la Section de l'Habillement, venant d'être très souffrante, se fit excuser de ne pouvoir assister à cette réunion, elle se recommanda à nos prières afin de se rétablir promptement.

La parole fut donnée à Mlle Favre, qui nous donna lecture d'un rapport rempli d'intérêt, sur le Congrès d'Angers.

Un orateur discret et très éloquent nous en tira des conclusions pratiquées, nous faisant voir combien il est nécessaire de s'unir aux Congrès où se traitent les intérêts de notre vie syndicale.

Entrons un peu dans les détails !

Se réunir. Pourquoi ? parce que notre société actuelle, désorientée, est entraînée par une fièvre de solutions d'erreur : les catholiques doivent se grouper pour parer à ce danger.

Alors, nécessité des Congrès, afin de concentrer notre action, de mettre en commun nos idées, proposer les revendications professionnelles, pour assurer le succès et l'extension de notre organisation catholique et syndicale.

Il est donc indispensable que quelques-unes d'entre nous soient déléguées aux différents Congrès que notre mouvement catholique nous propose, et malgré les dépenses sérieuses qu'ils nous imposent, ils sont pour nous d'un bénéfice moral de grande valeur.

Le secours mutuel fut, comme toujours, instamment recommandé, il faudrait que les syndiquées soient toutes mutualistes. C'est le désir et le vœu que forment nos chefs de la mutualité.

Espérons que ces appels réitérés décideront encore un grand nombre de nos jeunes filles à se joindre à notre secours mutuels en songeant à leur avenir, qui tôt ou tard sera éprouvé par la rigueur de la maladie et de la souffrance.

N'oublions pas que Mlle Faure se tient tous les premiers dimanches du mois au siège social, 6, rue de Bel-Air, de 9 heures à 11 heures du matin, pour recevoir les cotisations, ainsi que les nouvelles adhésions.

LA SECRÉTAIRE.

### PROMENADE ANNUELLE

Le Syndicat de l'Aiguille a décidé de faire sa promenade annuelle le jour du 14 juillet, en bateau, sur les jolis bords de l'Erdre, jusqu'à la gracieuse ville de Nort. Le meilleur accueil nous attend, nous a-t-il été annoncé.

Le départ aura lieu à l'embarcadère du quai Ceineray, à 7 heures du matin ; déjeuner champêtre s'il fait beau. Pour le voyage il sera perçu la somme modique de 4 francs.

Que nos syndiquées qui désireraient dès maintenant se faire inscrire pour cette ravissante journée s'adressent chez Mlle Morandeau, Section de l'Habillement, 6, rue du Couëdic, et chez Mlle Cheminot, Section de Lingerie, rue du Trépiéd.

## H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier

19, Rue de la Marne - NANTES  
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

### SAINT-NAZAIRE

### Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Siège : 25, place Marceau, SAINT-NAZAIRE

Les syndiqués qui n'ont pas encore versé leurs cotisations pour le 1<sup>er</sup> semestre 1925 sont priés de venir les payer sans retard, à la permanence, 25, place Marceau. La permanence est ouverte tous les dimanches, de 9 h. 30 à 11 heures, et spécialement le premier dimanche de chaque mois, aux mêmes heures, pour le paiement des cotisations.

### UNION DES SYNDICATS FEMININS DE SAINT-NAZAIRE

Le dimanche 19 avril, nous avions une fête, grâce au bienveillant concours de nos collègues de Méan.

Ces jeunes filles ont interprété, avec beaucoup de naturel, deux gentilles comédies.

*L'horrible crime d'Ivry* et *La Folie des grandeurs*. Cette dernière était pétillante d'esprit. La fête a été pleine d'entrain et très bien réussie.

Malgré le beau soleil, bien des familles se sont privées d'une bonne promenade pour venir applaudir les jeunes artistes et prouver leur sympathie au Syndicat catholique ; nous les en remercions vivement.

Nos sincères remerciements à toutes les artistes et à Mlle Fredouillard, qui les dirige avec un si grand dévouement.

### PROMENADE SYNDICALE

Parlons maintenant de la promenade syndicale, fixée au 5 juillet, nouvelle, nous n'en doutons pas, qui fera plaisir à un grand nombre. Cette année, nous avons projeté d'aller au château de la Bretesche, à Missillac. Le voyage s'effectuera en auto depuis Saint-Nazaire. Le parc est magnifique et nous promet de délicieux ombrages sous lesquels nous pourrions jouir d'un véritable moment de délassement.

### CONVOCAION

Nous rappelons que la réunion mensuelle aura lieu le 21 juin, à 1 h. 15. Venez-y nombreuses, ce sera la dernière avant les vacances.

### A TRIGNAC ET MEAN CONFERENCES SYNDICALES

#### TRIGNAC (matin)

C'est devant plus de cent travailleurs, employés et ouvriers, hommes et dames, syndiqués et non syndiqués, que M. Gustave Pressensé, président de l'Union Régionale des Syndicats des Travailleurs chrétiens de l'Ouest, qu'accompagnaient Mlle Raboteau, présidente du Syndicat des Dames employées de Saint-Nazaire, et plusieurs membres des Conseils des Syndicats féminins de Saint-Nazaire, ouvre la séance à 10 h. 30.

Après avoir félicité les deux Syndicats d'employés et d'ouvriers qui, en deux mois ont triplé leurs effectifs, il présente Mlle Danguy, propagandiste des Syndicats féminins du boulevard des Capucines, à Paris, qui doit faire la conférence sur la nécessité qu'ont les catholiques de se syndiquer entre eux, et leurs devoirs à ce sujet. Elle termine son exposé clair et précis en faisant appel aux employés et ouvrières pour se syndiquer aussitôt. De chaleureux applaudissements approuvent ce que vient de dire Mlle Danguy.

M. Pressensé remercie Mlle Danguy et invite les dames présentes à prouver à la conférencière qu'elles sont décidées à suivre l'exemple des employés et ouvriers, à constituer leurs Syndicats sur-le-champ, puis à faire la propagande voulue pour leur accroissement.

POUR VOTRE CAFÉ  
servez vous du

# Cof's

DOUBLE  
FILTRE  
Interchangeable



Breveté  
France  
et Étranger

25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE,  
ÉCRIRE À M. PINARD & FILS, 2<sup>me</sup> RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

A la suite de la conférence, deux Syndicats féminins ont été fondés, les bureaux provisoires constitués, ce qui porte à quatre le nombre des Syndicats chrétiens pour la seule commune de Trignac. C'est un succès à signaler.

### MEAN (après-midi)

A Méan, à l'occasion du passage de Mlle Danguy, propagandiste des Syndicats féminins de Paris, qui doit faire une conférence syndicale, une séance-concert avait été organisée. C'est donc devant une salle de plus de 400 personnes que M. Gustave Pressensé, président de l'U. R. de l'Ouest ouvre la séance. Il remercie tout d'abord le pasteur de la paroisse, qui, à l'occasion de la conférence, avait organisé une journée syndicale, en invitant à une messe dite à huit heures tous les travailleurs chrétiens ; pendant la messe il prit la parole et les exhorta à venir nombreux à la conférence de l'après-midi. Son appel fut entendu. Il remercia ensuite tous les délégués aux Syndicats de Saint-Nazaire, M. Guillemot, président du Syndicat des Employés et son Conseil syndical ; Mlles Raboteau et Guérin, présidentes des Syndicats féminins et leurs Conseils ; M. Giraud, président des sections des Syndicats d'hommes, et la présidente des sections des Syndicats féminins de Méan, ainsi que ceux venus de Trignac ; enfin, toutes les Dames et Messieurs de Méan, venus si nombreux entendre parler du syndicalisme chrétien.

Après avoir, en quelques mots, dit la nécessité de se syndiquer, il présente Mlle Danguy, la conférencière, laquelle, par l'exposé clair, précis et convaincu de la nécessité et des devoirs de tous les catholiques de se syndiquer, de s'aider, a soulevé les applaudissements chaleureux et prolongés de toute l'assistance.

M. le Curé de Méan, en quelques mots qui portaient du cœur, a tenu à remercier lui-même tout d'abord Mlle Danguy, la conférencière, puis tous les délégués présents de Nantes, Saint-Nazaire, Trignac et Méan, du dévouement qu'ils apportent à la cause syndicale chrétienne.

Cette conférence a eu pour résultats d'enregistrer durant l'entr'acte de la conférence et du concert, bon nombre d'adhésions de travailleurs hommes et femmes.

Ainsi que nous l'avons dit, la partie concert qui avait été organisée à l'occasion de la conférence et de la présence de délégués étrangers à la ville de Méan, a été parfaitement réussie, aussi nous ne pouvons que féliciter les artistes et joindre nos sincères applaudissements à ceux qui ne leur ont pas été ménagés au cours du concert.

En somme, bonne journée pour les syndicats chrétiens qui réussissent de plus en plus à s'implanter dans les milieux où autrefois ils n'auraient pas pensé à pénétrer. C'est un succès qui est de bon augure pour l'avenir et qui fait voir que le travailleur commence à voir clair.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSÉ.

## Maison LEGLAS-MAURICE

Téléph. 4.81 - 0 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - Literie - Tapis

Manufacture au Mont-Goguet